

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL DE

SÂLES



ROMANENS

RUEYRES-TREYFAYES

& MAULES

Les quatre font

La Une



N° 28

Avril 2012

SOMMAIRE

Photo de Chantal Codourey Piguet	la Une
Sommaire	p. 2
Les informations du Conseil communal	p. 3
Comptes communaux 2011	p. 4
Transports publics sur la commune	p. 5
Nouvelles de la déchetterie et de l'ordre public	p. 6
Bourses d'études et d'apprentissage	p. 6
Triage forestier, actes malveillants	p. 7
Corps des sapeurs-pompiers intercommunal	p. 8
Assemblée communale ordre du jour et résumé	p. 9
Réduction des primes d'assurance-maladie	p. 10
Agenda de l'intersociétés	p. 11
Concert du chœur mixte de Sâles	p. 12

ADMINISTRATION COMMUNALE

Route de la Rosaire 31
1625 Sâles

 026 917 83 50
Fax 026 917 84 77
commune@sales.ch
www.sales.ch

Du lundi au vendredi
08h00 - 11h30
13h00 - 16h00

AGENCE AVS

Administration communale
Aurélie Grandjean
Route de la Rosaire 31
1625 Sâles

 026 917 83 50

JUSTICE DE PAIX

du cercle de la Gruyère
Avenue de la Gare 12
1630 Bulle

 026 305 86 40

POPULATION EN 2012

Nombre d'habitants	1'437
Maules	294
Romanens	338
Rueyres-Treyfayes	152
Sâles	653
Naissances en 2011	22
Naissances en 2012	1

LES INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Travaillant dans la continuité, le Conseil communal vous résume ses activités et informations principales depuis la dernière assemblée communale :

ORCOC – Nous avons enfin pu mener à bien la constitution de l'ORCOC intercommunal de la Sionge, avec nos voisins de Vulruz et Vuadens. La commune de Sâles en est la commune pilote. Après signature de la convention intercommunale, un conseil intercommunal a été créé et sera présidé par notre conseillère communale Corinne Pittet. L'organe de conduite de l'ORCOC, comprenant 8 membres, est en cours de constitution. Le chef sera Jean-Luc Thomas de Vuadens, secondé par Christian Savary de Sâles. Nous leur souhaitons plein succès dans ce nouveau défi.

AES – La commune de Sâles a signé une convention avec l'accueil extra-scolaire « La Courte Echelle ». Cette convention permet à la commune de remplir ses devoirs légaux et à l'AES de garantir sa pérennité, tout en proposant des tarifs dégressifs aux parents.

RER – BUS – TPF – La commune maintient la pression concernant les transports publics. L'arrêt de bus de Sâles au carrefour de Romanens et Maules ayant été déplacé à la laiterie, les problèmes de sécurité discutés à la dernière assemblée communale ont disparu. Le crédit voté pour son aménagement sera utilisé pour équiper les arrêts de la laiterie (abri pour vélos) et Romanens.

Salle polyvalente – Après avoir terminé le travail de jury du concours d'architecture et l'exposition publique du 2 mars 2012, la commission de bâtisse a repris son travail. Il s'agit maintenant de définir les modifications du projet afin de l'adapter exactement à nos besoins et de le chiffrer plus précisément. Ce travail est nécessaire pour obtenir un projet abouti, et nous amène à prévoir une assemblée communale extraordinaire au début juillet. Nous profitons ici de remercier la population pour l'intérêt qu'elle a porté à l'exposition des projets. Cet échange nous a permis de voir les détails à améliorer et d'être rassurés quant à notre choix.

Administration communale – Suite à la démission de notre secrétaire-caissière communale, Carole Vulliamy, au 30 avril 2012, l'administration sera réorganisée. La fonction de secrétaire communale sera reprise par Aurélie Grandjean, actuellement secrétaire adjointe, dès le 1^{er} mai.

Après avoir étudié 32 dossiers de candidature, nous avons reçu en entretien les 4 candidats correspondant le mieux au poste. Le Conseil communal a choisi d'engager Monsieur Thierry Gendre, de Maules, pour le poste de caissier communal. Il entrera en fonction le 1^{er} juillet 2012.

Assemblée communale – L'assemblée communale du 24 avril prochain aura pour objet principal l'approbation des comptes 2011. Les points principaux sont développés à la page 4 par notre responsable des finances.

Au nom du Conseil communal
Jean-Marc Piguët - Syndic

COMPTES COMMUNAUX 2011

Des comptes 2011 bien meilleurs que prévus !

Fonctionnement

Le compte de fonctionnement 2011 boucle avec un résultat de CHF 30'511.78 après amortissements obligatoires (CHF 154'436.00).

Des amortissements supplémentaires ont encore été faits à hauteur de CHF 23'995.80 afin d'éliminer des actifs sans réelle valeur.

Un montant de CHF 500'000.00 a été viré à la **provision pour investissements futurs qui se monte à ce jour à CHF 2'488'330.35**. Ce bas de laine conséquent nous permet d'envisager des investissements importants dont toute la population bénéficiera.

En finalité, l'exercice 2011 clôt sur un bénéfice comptable de CHF 6'515.98.

Si 2011 boucle sur un résultat aussi bon, alors que le budget prévoyait une perte de CHF 61'349.45, c'est avant tout grâce à des recettes fiscales supplémentaires de l'ordre de CHF 400'851.00.

L'impôt sur le revenu des personnes physiques se monte à :

CHF 2'170'044.00 (budget 2011 CHF 1'950'000.00).

L'impôt sur le bénéfice des personnes morales se monte à :

CHF 211'159.80 (budget 2011 CHF 80'000.00).

La marge d'autofinancement s'élève à CHF 554'091.78 (2010 : CHF 473'905.71)

Il convient également de relever que si les comptes 2011 sont excellents, c'est également grâce à des charges bien maîtrisées au niveau communal ainsi que des charges liées inférieures aux prévisions cantonales.

Une météo hivernale ne grevant pas notre budget et des recettes du triage supérieures ont également contribué à l'embellissement des comptes.

Investissements

Du côté des investissements, notre commune a continué son programme d'aménagement des routes à hauteur de CHF 138'034.00. Le solde de la participation au VDSL (CHF 132'993.00), la transformation de la scierie de Maules (CHF 354'947.00) et de l'administration communale (CHF 186'048.00) ont été les principaux investissements réalisés dans l'exercice sous revue.

La situation financière de notre commune peut être considérée comme étant saine. Ceci ne doit pas se faire au détriment d'un programme constant d'investissements permettant d'assurer un entretien de notre patrimoine et d'éviter de mauvaises surprises dans le futur. Les taux d'intérêts à court terme historiquement bas devraient nous faciliter la tâche et nous aider à réaliser ces défis.

NH



TRANSPORTS PUBLICS SUR LA COMMUNE

Sur le plan des transports publics, l'hiver fut particulièrement « chaud ». En effet, le système mis en place pour assurer la desserte en bus régionaux entre Bulle et Romont a rencontré de nombreuses difficultés. Ces problèmes avaient notamment été relevés lors de notre dernière assemblée communale.

En date du 18 janvier 2012, un groupe de travail réunissant le Service de la mobilité de l'Etat de Fribourg, les TPF, les préfets et les communes a été mis sur pied. Certaines mesures ont été prises afin de pouvoir garantir les correspondances avec le RER à Romont ainsi que de réaliser les courses scolaires à temps pour le début des cours. La population a été informée lors d'une séance qui s'est tenue le 2 février 2012, à la Joux. Un nouvel horaire ainsi qu'un nouveau parcours ont été mis en place dès le 6 février 2012.

Notre commune, se trouvant au centre de la ligne 254 (Bulle – Romont), a particulièrement été touchée par ces changements.

Si la desserte des villages de Maules, Romanens et Rueyres-Treyfayes n'est plus assurée toutes les heures, l'essentiel a été sauvegardé avec le maintien des bus, matin, midi et soir. A la demande de la commune, les bus circuleront du lundi au vendredi toute l'année.

La situation n'est pas idéale, notamment pour le village de Rueyres-Treyfayes qui disposait, avant la suppression du train, d'une bien meilleure offre. Le faible nombre de personnes transportées ne permettait toutefois pas d'exiger une meilleure solution.

Nous avons également obtenu que le « bus-pyjama » circule désormais dans les villages de Maules, Romanens et Rueyres-Treyfayes à la demande.

Il convient également de relever que la mise en place des arrêts à la laiterie de Sâles et à la Joretta est un plus indéniable pour la sécurité et le confort des usagers.

D'autres demandes relevées n'ont pas pu être satisfaites dans l'immédiat, en raison des impacts importants sur l'organisation. Cependant, selon les TPF, celles-ci seront prises en considération pour la réalisation de l'horaire 2013.

La commune n'étant pas toujours au fait des souhaits et besoins de tous ses citoyens, nous invitons toutes personnes à consulter les prochains horaires du 29 mai au 15 juin 2012 sur le site www.projet-horaire.ch et de prendre position sur ceux-ci ou de faire part de leurs remarques à l'administration communale.

En ce qui concerne la desserte ferroviaire, une étude a été exigée. A moyen terme, 8-10 ans, des adaptations de l'infrastructure pourraient être apportées afin de permettre aux trains de s'arrêter à nouveau dans les villages. Les conditions et les coûts de réalisation doivent encore être clarifiés. Le Conseil communal de Sâles suit le dossier. NH

DÉPART DE LA SECRÉTAIRE-CAISSIÈRE COMMUNALE

Carole Vulliamy a été engagée le 1^{er} mai 2004 à 80% comme secrétaire communale, puis a augmenté son temps de travail à 100% au 1^{er} novembre 2004. Dès le 1^{er} mars 2005, elle a repris le poste de caissière communale et a donc fonctionné comme secrétaire-caissière jusqu'à ce jour.

Après 8 années passées au sein de notre administration communale, Carole Vulliamy a décidé de se tourner vers de nouveaux défis et nous quittera le 30 avril 2012.

Le conseil communal se joint à la population pour lui adresser nos remerciements pour le travail accompli et lui souhaite bon vent dans ses activités futures.

NOUVELLES DE LA DÉCHETTERIE ET DE L'ORDRE PUBLIC

Comme annoncé dans le dernier Quatre à la Une, une prise de conscience de chacun sur la gestion de ses déchets était plus que nécessaire afin de remettre un peu d'ordre. Le Conseil communal remercie la population, qui dans l'ensemble, a bien joué le jeu ainsi que les employés en charge de la déchetterie pour le travail supplémentaire que cette mise à niveau a généré.

Avec le retour des beaux jours, force est de constater que les abords des routes et des forêts laissent apparaître toutes sortes de détritrus. Pour la plupart, il s'agit de canettes de boissons énergisantes ou non, des bouteilles d'alcool vides et autres détritrus que certains ont pris l'habitude de jeter dans la nature au lieu de les ramener avec eux. Nous en appelons au bon sens de chacun afin d'éviter ces comportements peu courageux.

Ces mauvaises habitudes n'ont pas seulement un impact négatif sur la nature et nos paysages, mais il en résulte une surcharge de travail pour notre employé communal ainsi que des nuisances pour les exploitants agricoles.

Notre commune s'étant dotée d'un réseau important de poubelles pour déjections canines, nous en appelons à la bonne volonté de chacun afin d'y déposer le résultat de leur collecte...

Dans quelques jours, les tondeuses à gazon vont à nouveau ronronner. Dans notre commune, nous avons la chance de disposer d'une benne sans surveillance où chacun peut jeter les déchets verts. Une solution de proximité a été trouvée puisque ces éléments sont pris en charge par des paysans afin d'être compostés. Les sacs plastiques, déchets de litières de chat, boules d'hydroculture et pierres sont à proscrire !

Pour ce qui est des déchets plus conséquents, une benne ainsi que le dépôt de branches de Romanens sont à disposition.

Depuis l'automne 2011, ces déchets sont évacués auprès de la société « Axpo-kompogas » à Posieux. Ce procédé permet de produire, d'une part, de l'électricité verte qui est ensuite injectée dans le réseau d'approvisionnement public et, de l'autre part, de la chaleur mise à disposition pour un réseau de chaleur de proximité. Afin d'optimiser le transport de ces déchets, les branches ne devraient pas dépasser 2 mètres de long.

Nous vous rappelons également que le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit... dans la mesure du possible, les déchets « verts » peuvent être compostés par chacun et les plus grosses branches peuvent être conservées et, après séchage, servir de bois de feu.

NH

BOURSES D'ÉTUDES ET D'APPRENTISSAGE

Nous rappelons que les apprentis/es et étudiants/es de la commune jusqu'à 20 ans peuvent bénéficier d'une bourse de CHF 200.– par année scolaire.

Pour obtenir cette bourse, la personne doit apporter à l'administration communale une attestation de formation de l'année scolaire concernée ainsi que ses coordonnées bancaires jusqu'au 31 août de l'année scolaire écoulée.

Soit au plus tard le 31 août 2012 pour l'année scolaire 2011-2012.

La bourse est versée à partir de la première année de formation professionnelle jusqu'à l'âge de 20 ans (20 ans durant l'année scolaire concernée).

L'ensemble des bourses seront versées en une fois par la caisse communale durant le mois de septembre au plus tard le 30 septembre de l'année scolaire écoulée.

TRIAGE FORESTIER

Actes malveillants dans nos forêts

La Corporation du Triage forestier de la Sionge, qui regroupe les communes de Vuadens, Vaulruz, Sâles ainsi que l'Etat de Fribourg et la Paroisse de Vaulruz, a fait l'acquisition, en 2009, d'un tracteur forestier et d'une pelle rétro à pneus. Afin de garantir une exploitation rationnelle et durable de vos forêts, ces véhicules se sont avérés indispensables.



Depuis 2009, ces véhicules ont fait l'objet d'actes de vandalisme répétés. Ces événements ont engendré des coûts et des pertes de temps importants pour la Corporation. Nous tenons à relever que deux de ces actes auraient pu provoquer de graves blessures, voire entraîner la mort d'un de nos collaborateurs !!!

A ce jour, nous avons déposé plusieurs plaintes. Nous sommes naturellement très préoccupés par cette situation, c'est pourquoi nous sollicitons le soutien de toute la population des communes du bassin de la Sionge pour nous signaler tout élément ou information qui pourrait nous permettre d'appréhender le ou les auteurs des dégâts.

Toute personne susceptible de nous aider peut prendre contact avec les administrations de chaque commune ou directement en appelant notre forestier Monsieur Jacques Chollet, au 079/312.37.14.

D'avance, nous vous remercions pour votre soutien et vous garantissons la discrétion la plus totale !

POUR LE TRIAGE FORESTIER DE LA SIONGE

Paul-Henri Donzallaz
Président

Jacques Chollet
Garde forestier

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS INTERCOMMUNAL

Un début d'année bien chargé

Il est un peu plus de deux heures du matin, ce 14 janvier lorsqu'une partie des habitants de Vaulruz s'est réveillée par des bruits d'explosion. Une ferme est en flamme au milieu du village. L'alarme est donnée. Rapidement, la route cantonale est bouclée pour permettre la mise en place d'un important dispositif incendie et l'intervention des sapeurs-pompiers.

La bonne collaboration du CSPi Sâles-Vaulruz avec le corps des sapeurs-pompiers (CSP) de Vuadens ainsi qu'avec le centre de renfort (CR) de Bulle-La Gruyère et celui de Châtel-St-Denis a permis une intervention rapide et efficace. Au final, le bétail est sain et sauf et les appartements sont préservés.

Cinq jours plus tard, le 19 janvier à 7h30, une nouvelle alarme retentit. A peine reposés, les pompiers remettent leurs vestes encore humides pour éteindre le feu qui embrase les appartements d'une ancienne ferme. Heureusement, le locataire a déjà été évacué par un voisin. Une fois encore, grâce à la collaboration avec le CSP de Vuadens et le CR de Bulle-La Gruyère, le sinistre est rapidement maîtrisé.



Photo : ECAB et police cantonale

Par ces quelques lignes, nous tenons à féliciter et à remercier les sapeurs-pompiers engagés sur ces deux incendies pour leur dévouement et leur motivation, non seulement lors de la phase « active » des interventions, mais également lors du rétablissement du matériel. La quasi totalité de l'effectif a répondu présent et les hommes ont dû faire face à des conditions difficiles : ampleur des sinistres, froid, longueur des interventions...

Nous adressons aussi des remerciements aux personnes qui, présentes sur les lieux avant les pompiers, ont contribué aux sauvetages. « Sauver » étant la première mission à accomplir lors d'une intervention, l'aide de ces personnes s'est révélée capitale.

Au nom des tous les sapeurs, nous remercions également toutes les personnes qui ont offert de quoi ravitailler et réchauffer les sapeurs-pompiers engagés lors de ces événements. Ces gestes ont été fort appréciés.



Nos derniers remerciements vont aux communes de Sâles et Vaulruz. Les moyens financiers mis à disposition au cours des dernières années nous ont permis d'acquérir les véhicules et le matériel nécessaires au bon fonctionnement d'un service du feu moderne. Nous avons aussi pu équiper et former des sapeurs-pompiers motivés et compétents.

Frédéric Suard
Commandant remplaçant

Willy Carrel
Commandant du feu

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 24 AVRIL 2012

Les citoyennes et citoyens de la commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le mardi 24 avril 2012, à 20h00, à la salle de l'Auberge de la Couronne à Sâles.

ORDRE DU JOUR

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 13 décembre 2011**
(ne sera pas lu en assemblée; est à disposition à l'administration communale ou sur le site internet de la commune)
2. **Comptes 2011 du Foyer St-Joseph**
 - a) présentation
 - b) rapport et préavis de la commission financière
 - c) approbation
3. **Comptes communaux 2011**
 - a) comptes de fonctionnement
 - b) comptes d'investissement
 - c) rapport de la commission financière
 - d) approbation
5. **Divers**



Le Conseil communal

ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 13 DÉCEMBRE 2011

77 citoyennes et citoyens étaient présents pour suivre les débats qui peuvent être résumés comme suit :

Budget 2012 du Foyer St-Joseph

Le budget de fonctionnement prévoit un bénéfice de CHF 672.- pour des charges totales de CHF 4'141'400.-.

Budget communal 2012

Le budget de fonctionnement 2012 prévoit un déficit de CHF 70'068.- pour un montant total de charges de CHF 4'659'318.-.

Le budget des investissements est composé de la manière suivante :

1. Entretien annuel du réseau routier CHF 145'000.- et CHF 30'000.- pour l'aménagement d'abris bus
2. Crédit d'étude pour nouvelle déchetterie CHF 30'000.-
3. SIT CHF 10'000.- et PAL CHF 50'000.-
4. CHF 30'000.- rénovation façade nord du bâtiment de l'ancienne poste à Sâles
5. CHF 30'000.- transformation des vitrines de l'exposition Magnin Frères

6. CHF 400'000.- de vente de parcelles prévues à la zone artisanale la Joretta

Le budget des investissements 2012 se solde avec un excédent de charges de CHF 89'600.- dont CHF 325'000.- de nouveaux investissements.

Plan financier 2011-2015

Ce plan indique approximativement la situation financière de la commune sur plusieurs années. Ce plan a été présenté pour information à l'assemblée.

Réception des citoyens nés en 1993

4 jeunes parmi les 17 invités ont répondu présents, 5 se sont excusés. Monsieur le Syndic les a accueillis dans le monde des citoyens actifs et une petite attention leur a été remise.

Comptes, budgets et procès-verbal

Ils sont disponibles sur le site internet www.sales.ch ainsi qu'au bureau communal.

RÉDUCTION DES PRIMES D'ASSURANCE-MALADIE

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie.

1. Qui a droit à une réduction de primes ?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge) :

	Célibataire – divorcé,e veuf,ve – séparé,e	Couple marié
Sans enfant à charge	Fr. 38'500.-	Fr. 55'400.-
1 enfant à charge	Fr. 57'400.-	Fr. 66'900.-
2 enfants à charge	Fr. 68'900.-	Fr. 78'400.-
3 enfants à charge	Fr. 80'400.-	Fr. 89'900.-
4 enfants à charge	Fr. 91'900.-	Fr. 101'400.-
5 enfants à charge	Fr. 103'400.-	Fr. 112'900.-
6 enfants à charge	Fr. 114'900.-	Fr. 124'400.-

2. Calcul du revenu déterminant

Contribuables assujettis à l'impôt ordinaire

Le revenu déterminant est donné par le revenu annuel net de la taxation de la dernière période fiscale (code 4.91 de l'avis de taxation), auquel sont ajoutés :

- a) pour le contribuable salarié ou retraité :
 - les primes et cotisations d'assurance (codes 4.11 à 4.14)
 - les intérêts passifs privés pour la part qui excède Fr. 30'000.- (code 4.21)
 - les frais d'entretien d'immeubles privés pour la part qui excède Fr. 15'000.- francs (code 4.31)
 - le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.91)
- b) pour le contribuable indépendant :
 - les primes caisse-maladie et accidents (code 4.11)
 - les autres primes et cotisations (code 4.12)
 - le rachat d'années d'assurance (2ème pilier) pour la part qui excède Fr. 15'000.- (code 4.14)
 - les intérêts passifs privés pour la part qui excède Fr. 30'000.- (code 4.21)
 - les frais d'entretien d'immeubles privés pour la part qui excède Fr. 15'000.- (code 4.31)
 - le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.91)

Contribuables assujettis à l'impôt à la source

- le revenu déterminant correspond à 80% du revenu brut soumis à l'impôt, augmenté du vingtième de la fortune imposable selon les données fiscales disponibles au 1er janvier de l'année en cours.

3. Quand et où faut-il présenter la demande ?

Le questionnaire est disponible à l'administration communale ou sur le site internet www.caisseavsfr.ch/rpi, il doit être complété, signé et remis à l'administration communale accompagné des documents requis. La demande doit être présentée au plus tard le 31 août de l'année en cours.

4. Apprentis et étudiants

Les apprentis et étudiants qui n'ont pas 25 ans révolus ne présentent pas leur propre demande. Ils doivent être mentionnés dans la requête déposée par leurs parents.

AGENDA DE L'INTERSOCIÉTÉS

AVRIL 2012

Vendredi 13 et samedi 14 avril

Dimanche 15 avril

Dimanche 29 avril

Concert chœur-mixte Sâles et Vaulruz

Loto de la société de tir

Loto du FC la Sionge

MAI 2012

Dimanche 6 mai

Jeudi 17 mai

Dimanche 27 mai

Loto de la société de gymnastique

Première Communion

Loto des écoles

JUIN 2012

Vendredi 8 juin

Dimanche 10 juin

Du jeudi 14 au dimanche 17 juin

Course à travers Sâles

Loto de la Fanfare

Tirs aux sangliers

JUILLET 2012

Dimanche 1er juillet

Dimanche 8 juillet

Loto du Chœur-mixte de Sâles

Loto des pompiers

Un joyeux anniversaire à Madame Louisa Frossard, nonagénaire !

Mme Louisa Frossard de Romanens a fêté ses nonante ans le 2 mars 2012.

Elle est actuellement résidente à la Maison St-Joseph de Châtel-St-Denis.

Pour cette belle occasion, le Conseil communal lui a rendu visite accompagné d'un présent.

Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux !



Vaulruz – Halle polyvalente

Vendredi, samedi
13, 14 avril à 20h15



« L'Eau du Diamant »

Compositeur : Georges Chevalley
Auteurs : Michel Chevalley et Georges Chevalley

Chœur mixte « l'Harmonie » de Vaulruz
Chœur mixte « La Concorde » de Sâles
Chœur d'enfants et de jeunes (CO de la Gruyère)
Solistes et ensemble instrumental

Direction : Marie Grandjean
Claudine Aurora Borcard

Après concert : verre de l'amitié, animation musicale, bar
Entrées : 15.- / gratuit jusqu'à 16 ans

Réservations : 026/912.98.80 ou 026/917.09.55